



Changement de statut APS ou étudiant

Par **bakb**, le **27/05/2011** à **00:22**

Bonjour,

Je suis étudiant en master 2 et je suis actuellement en stage jusqu'au 18 novembre 2011. Mais le problème est que mon titre de séjour expire le 01 septembre 2011, donc j'aimerais avoir quelques informations et/ou des conseils.

Cette situation me préoccupe beaucoup car j'ai 2 choix à faire (dilemme):

1. Je ne sais pas si je dois faire une demande de changement de statue APS de 6 mois qui m'autorise à trouver du travail dès septembre ou attendre la fin du stage sachant que mon titre de séjour fini en septembre et mon stage en mi novembre (en espérant qu'il sera renouvelé jusqu'à la fin du stage)?

De plus si je m'inscris dans une autre formation les cours commenceront dès septembre alors que mon stage fini en novembre. Donc je vais raté des cours ou perdre mon inscription à cause de la durée mon durée.

Sachant que pour ma part, j'aimerais travailler dès l'année prochaine.

Je suis en France depuis 11 ans.

Pourriez vous m'indiquer ce que je dois faire?

Je vous remercie d'avance!!